

Le Penthièvre, le Goëlo, Avaugour, le Trégor. Et Guingamp dans tout ça ?

Par M. Jean-Paul ROLLAND

Aujourd'hui, on parle souvent des mille feuilles administratifs (Région, département, préfecture, sous-préfecture, communautés de communes, communautés d'agglomérations...) mais les découpages territoriaux existaient déjà depuis la nuit des temps. L'équilibre actuel est le résultat d'une évolution historique des territoires, évoluant entre morcellement dans l'Antiquité, enchevêtrement féodal au Moyen Âge, déploiement d'une administration locale au XVe siècle, structuration des institutions sous l'Ancien Régime avec des assemblées représentatives des territoires (états généraux, assemblées des notables) et des cours souveraines (parlements, chambres des comptes, cours des aides, Grand Conseil et cours des monnaies), centralisation et uniformisation du droit à partir de la Révolution, puis décentralisation et déconcentration à partir du milieu du XXe siècle.

Aujourd'hui, lorsqu'on lit des livres d'Histoire, on a beaucoup de difficultés à se retrouver dans tous ces termes qui sont devenus abscons, faute d'enseignements. Je vais tenter de vous expliciter ces divisions territoriales imbriquées les unes dans les autres par la volonté d'hégémonies de leurs possesseurs, par alliances, par héritages, par les armes...

Les premières divisions territoriales connues sont gauloises. Les noms des peuples occupant alors la péninsule armoricaine sont cités dans l'ouvrage de Jules César, La guerre des Gaules, qui relate sa conquête. Il apparaît que ces peuples faisaient partie d'une fédération dite Armoricaine, occupant la péninsule et d'autres tribus bordant la Manche. La puissance romaine a connu une résistance particulièrement coriace avec les Vénètes, c'est-à-dire les populations de ce que nous appelons aujourd'hui le Morbihan. Ceux-ci avaient une marine importante qui avait, semble-t-il, un rôle commercial d'intermédiaire avec l'île de Bretagne pour le commerce de l'étain provenant des mines de Cornouaille britannique.

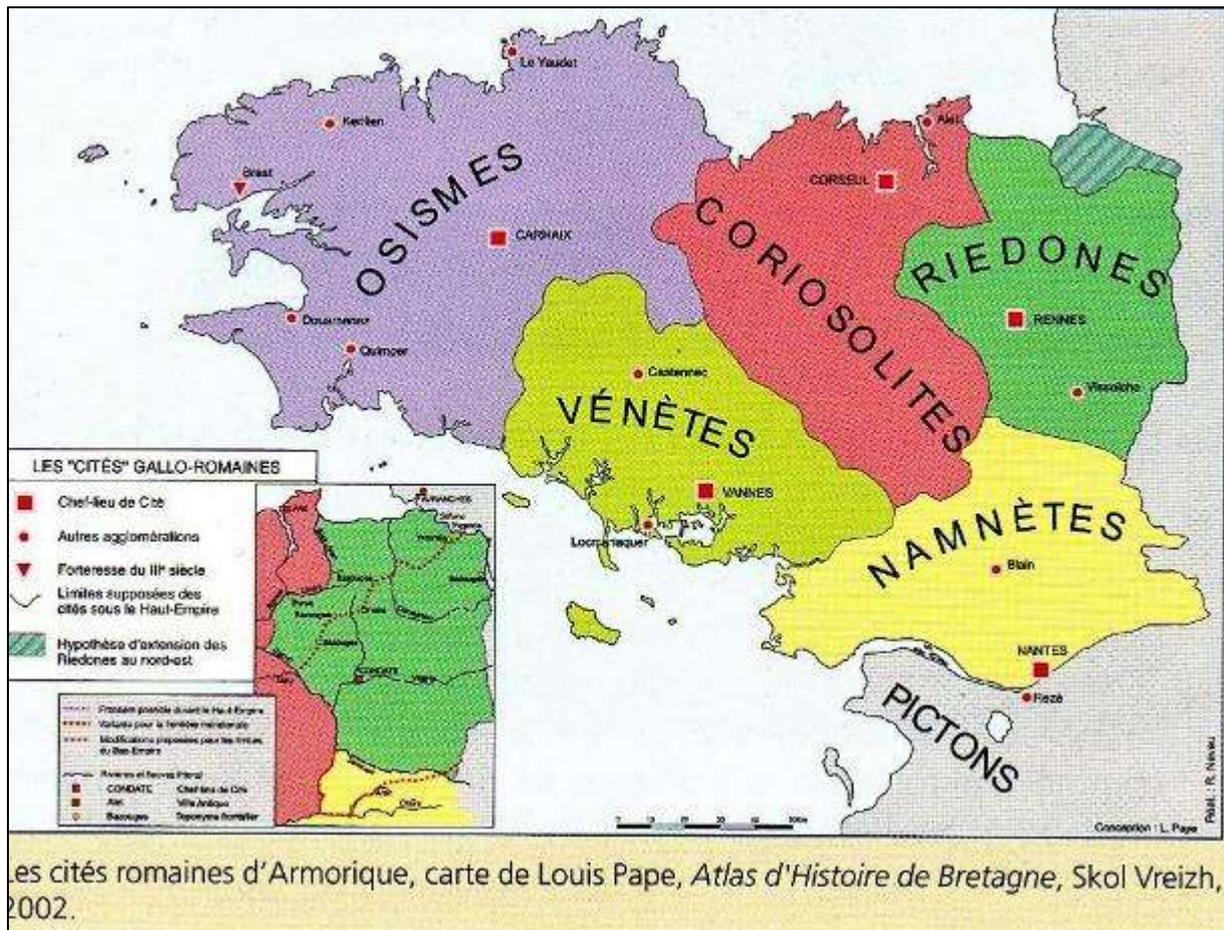
Les Osismes, ceux de l'extrémité, occupait l'ouest, ce que l'on nommera plus tard le Pays de Léon/Bro Léon, le Trégor-Goëlo, enfin l'immense Cornouailles / Bro Kernev allant jusqu'à Loudéac.

Le pays des Coriosolites s'étendait sur l'actuel Penthièvre, la vallée de la Rance jusqu'à l'Oust. Ce peuple était important parce qu'il servait d'intermédiaire entre le sud de l'île de Bretagne, par les escales des îles Anglo-normandes qu'ils dominaient et le trajet par la vallée de la Rance avec ce que nous nommons la Bretagne sud.

Les Redonnes vivaient dans le fertile bassin de Rennes et les Namnètes surveillaient tenaient les passages sur la Loire.

Les Romains se gardèrent bien de toucher à cette répartition territoriale. Cependant ils marquèrent le territoire en construisant les capitales des cités avec des monuments novateurs et impressionnants ce qui était habituel à leur stratégie de colonisateur : Darioritum / Vannes ; Carhaix ;

Corseul ; Rennes ; Nantes. Cette stratégie se complétait naturellement par un réseau routier efficace capable de transporter les légions d'un bout à l'autre du territoire dans les meilleures conditions.



Époque romaine en Armorique (« Le pays qui fait face à la mer »). Les Romains ont remonté le Trieux pour s'installer dans les terres. Non pas à Guingamp mais sur des hauteurs afin de pouvoir se défendre (en vertu de l'adage militaire : « *qui tient les hauts tient les bas* » !) donc à Ploumagoar, à Castel Pic où l'on a trouvé quelques substructions.

Le troisième siècle après J.C. est une période de grande instabilité pour l'Empire. Les dirigeants s'entredéchirent pour usurper le pouvoir. Une vingtaine d'usurpateurs se succèdent et s'entretuent sous les yeux des barbares. L'essentiel de l'effort de guerre de l'Empire étant porté sur le *limes* du Rhin, les défenses côtières y compris celles de l'île de Bretagne devaient être bien affaiblies ou fragilisées surtout dans les zones faciles d'accès. C'était proie tentante pour les prédateurs de tous poils. Selon Patrick Galliou, plusieurs attaques germaniques sont perpétrées entre 254 et 276 mais il y a des périodes de rémission. Après l'assassinat d'Aurélien, Probus (235-282) rétablit la situation, fait fortifier 70 villes, avant d'être à son tour exécuté par ses légionnaires au bord du Danube. L'inflation et les désordres poussent à la misère des fermiers, des laissés pour compte de la société, les esclaves en fuite, des soldats non soldés. Ce sont, ce qu'on appellera plus tard les Bagaudes qui ravagent les villas des grands propriétaires fonciers du nord de la Gaule.

Les barbares germaniques des bords de la mer du Nord scrutent avec intérêt cette situation propice à leurs projets de prédations. Les Irlandais ne sont pas en reste. Ils occupent les presqu'îles de

l'ouest de l'île de Bretagne, le Devon, la Cornouailles, le sud Galles... Les pirates remontent les fleuves côtiers comme le feront plus tard les Vikings pour s'emparer d'esclaves et piller.

Les Bretons en Armorique

C'est dans ces temps tourmentés que les troupes Britto-romaines restées fidèles à Rome et surtout restées combatives, viennent renforcer les défenses côtières, le fameux *Tractus Armoricanus et Nervicanus*, dès 425. Ce seraient les premiers éléments, donc militaires, de l'installation de Bretons en Armorique. En fait, les relations Trans Manche n'ont jamais cessé, elles étaient naturelles et depuis longtemps pratiquées.

Selon les recherches récentes il apparaîtrait que c'est plutôt l'impact des prédations irlandaises, plutôt que celles des Angles et des Saxons, qui ont précipité l'émigration bretonne des Ve et VIe siècles. Les envahisseurs germaniques dans l'île même n'ayant progressé qu'assez lentement d'est en ouest.

Les Bretons insulaires (venant de Grande-Bretagne) commencent leurs mouvements de migration — par vagues successives, pour fuir les envahisseurs irlandais, saxons et surtout l'instabilité politique induite par le départ de l'administration romaine (Rescrit d'Honorius de 410) — qui se poursuivent jusqu'au VIe siècle, donnant naissance à plusieurs royaumes ou comtés qui se superposent aux anciennes divisions romaines.

La Domnonée armoricaine est d'abord une entité territoriale assez vague qui correspond à la côte nord de la péninsule. C'est la côte la plus proche, donc accessible, des côtes britanniques.

Le nom de Domnonée est apporté de Grande-Bretagne par Riwal, prince de la Domnonée britannique en 513, venant avec la plus grande partie de ses compatriotes s'installer sur le territoire curiosolite. Les Gallo-Romains reconnurent d'ailleurs sans difficultés l'autorité du roi Riwal et ainsi fut constitué **le royaume de Domnonée**. Les cités gallo-romaines disparues furent remplacées par les villes épiscopales qui précédèrent elles-mêmes les villes féodales qui allaient bientôt naître.

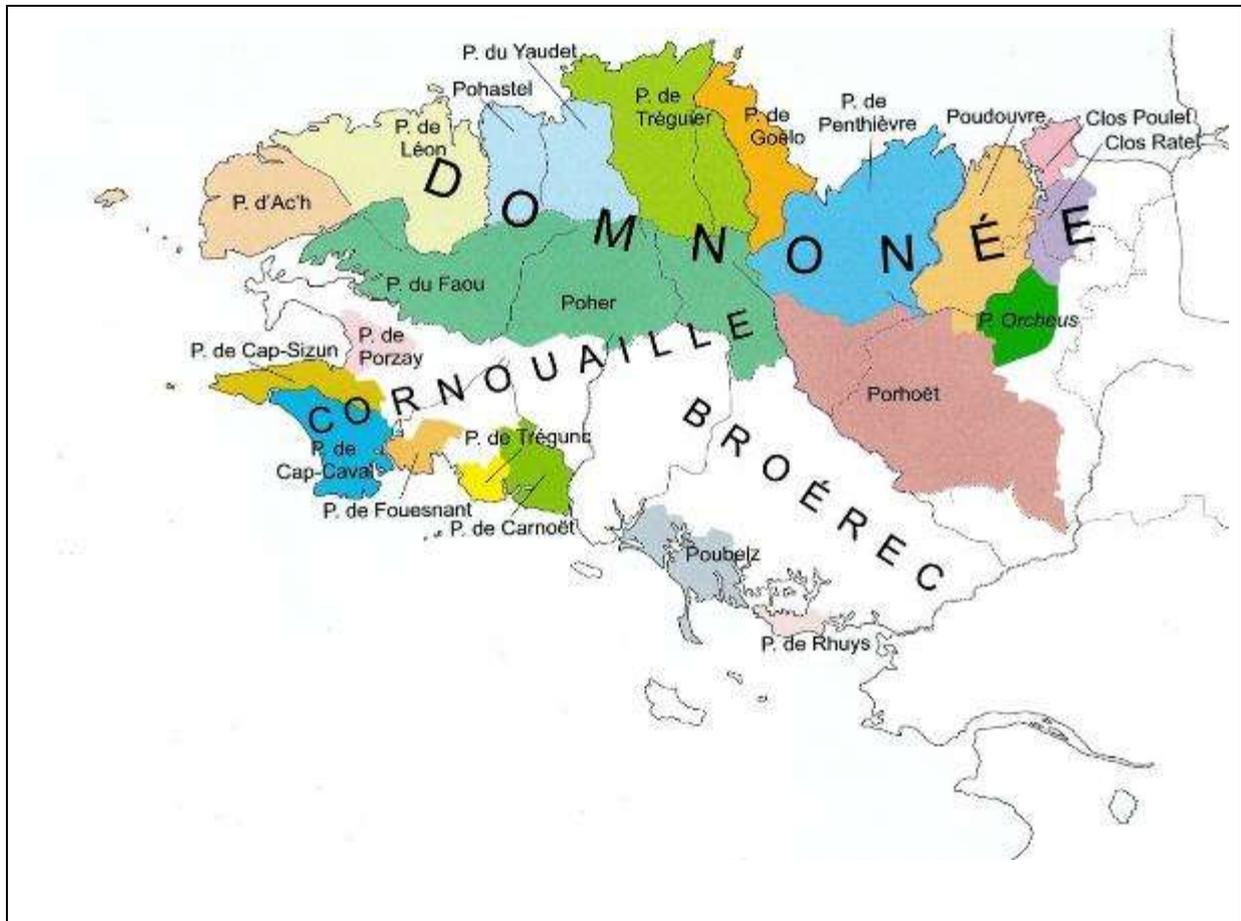
Les moines venus avec l'immigration, l'organisèrent et fondèrent six grands centres religieux qui devinrent nos **évêchés primitifs** mais ceci n'est attesté que tardivement, au Xe siècle.

- Saint Malo fonda l'évêché d'Aleth dont le siège fut transféré plus tard à Saint-Malo ;
- Saint Samson de Dol ;
- Saint Briec de Saint Briec ;
- Saint Tugdual de Tréguier ;
- Saint Pol l'Aurélien de Saint Pol de Léon ;
- Saint Corentin de Quimper.

À ces six évêchés d'origine celtique s'ajoutèrent, un peu plus tard, les évêchés gallo-romains de Rennes (Fébedolius Ier vers l'an 439), Vannes (Saint-Patern vers 465) et Nantes (Saint Clair vers 280).

Pendant tout le Moyen Âge, ils furent honorés comme les premiers patrons de notre pays.

Ces Bretons sous la conduite d'un chef local appelé *Machtiern* commencèrent à défricher un coin de lande ou de forêt et formèrent une petite colonie appelée : plou. Ainsi, dans notre région, furent créés les paroisses dites « primitives » comme Ploumagoar ou Plouisy, Guingamp n'existant pas encore. Dans ces paroisses primitives, l'église est souvent placée sous la dédicace de saint Pierre qui fut le premier évêque de Rome ; ce qui est le cas à Ploumagoar et Plouisy. Le plou c'est la paroisse originelle portant souvent le nom de son fondateur accrédité de la sainteté comme à Plouisy, ou reprenant une donnée locale descriptive. C'est le cas pour Ploumagoar/paroisse des murs (Restes d'implantations anciennes ruinées).



On remarquera facilement sur la carte le fractionnement territorial des *pagus* ou pays, chacun délimité par des reliefs et surtout des fleuves comme le Goëlo par le Trieux, le Leff et le Gouët. Ces subdivisions des grandes cités de l'Antiquité reprises par les nouveaux venus partent toutes du rivage vers l'intérieur, de l'Armor à l'Argoat et bénéficient d'une façade maritime. En règle générale on observe une certaine stabilité de ces structures qui constituent par agrégation les futurs évêchés. Pour la Domnonée : l'évêché du Léon constitué du Pagus d'Ac'h, Daoudour et de Pouhastel ; l'évêché du Trégor de celui du Yaudet ou Civitatis et du Trégor ; l'évêché de St Briec du Goëlo et du Penthièvre ; l'évêché de St Malo du Porhoët, du Poudouvre ou Daoudour, du Racter et du Clos Poulet (le Plou d'Aleth) ; l'évêché de Dol constitué d'une nébuleuse de paroisses ou chapelles sur toute la côte.

Plusieurs petits royaumes ou comtés, virent le jour dont les principaux furent :

- La Domnonée, le plus important ;
- Le Bro Léon ;
- Le Poher avec pour centre Carhaix ;
- La Cornouaille/Bro Kernev, capitale Quimper ;
- Le Bro-Waroch (ou Broérec) avec Vannes comme capitale ;
- Jusqu'au IX^{ème} siècle, chacune de ces principautés fut gouvernée par des souverains particuliers ;
- Les comtés Gallo-Romains de Rennes et de Nantes, longtemps disputés entre Bretons et les Francs, formaient les marches de Bretagne.

Les premiers établissements religieux domnonéens furent : Saint-Brieuc en 480, Tréguier en 520, Aleth en 555, Minibriac en 525 (pour le Minibriac il semble que cette indication ne repose sur aucune base fiable).

Le premier roi de Domnonée, Riwal, ne doit pas être confondu avec un autre chef du même nom, qui s'installa vers 470 à Bidué et céda une partie de ses terres à l'évêque Brieuc en 480.

Riwal I^{er} règne en Domnonée de 513 à 520.
 Deroch, son fils, de 520 à 530.
 Riathan, de 530 à 535.
 Iona ou Jonas, de 535 à 540.
 Judual, de 540 à 545 et 555 à 580.
 Conomorre (usurpateur du titre), de 545 à 555.
 Judaël fils de Judual, de 580 à 605...

À ce moment, Conomorre, comte du Poher, pays de forêts dont la population armoricaine était restée hostile aux Bretons insulaires, usurpe le pouvoir pour imposer la suprématie des anciens Armoricains, C'est, d'ailleurs, la seule tentative de ce genre accomplie par les anciennes populations. Conomorre (Barbe Bleu breton) triomphe, mais s'étant montré cruel et barbare, il est excommunié en un concile d'évêques tenu sur le Menez-Bré. Peu de temps après, il est tué d'un coup de lance dans une sanglante bataille livrée aux abords de l'abbaye du Relec (29) au lieu-dit Branc-Hallec), en l'an 554/55, par son propre beau-fils le roi de la Domnonée, Judual.

L'usurpation de Conomorre aura duré 14 ans, de 540 à 554.

Judual, fils de Jonas, régna de 554 à 580
 Judhaël, de 580 à 610
 Haeïoch, de 610 à 615
 Judicaël, de 615 à 647 ou 658.

À partir de cette époque, toute la Bretagne est conquise, par étapes successives, par les rois Francs :

- Pépin d'Héristal (dit Pépin le Gros ou encore Pépin le Jeune) en 691 ;
- Pépin le Bref, en 753 ;
- Charlemagne, en 785, et définitivement en 799 ;

Les Mérovingiens puis les Carolingiens tentent du VI^e siècle au VIII^e siècle d'intégrer la Bretagne indépendante au royaume franc, avec des succès limités et éphémères.

Les Carolingiens parviennent à constituer une unité de tous ces petits comtés lorsqu'en 846, **Nominoë** soulève le pays contre Charles le Chauve. **Nominoë** : souverain de Bretagne de 845 à 851 est à l'origine de la naissance d'une Bretagne unifiée et indépendante, d'où le qualificatif de père de la Patrie (« *Tad ar Vro* ») que lui attribue l'historien Arthur de La Borderie au XIX^e siècle. Il meurt en 851, son fils Erispoë lui succède.

Erispoë parvient à battre et à refouler les Francs de Charles Le Chauve à la bataille de Jengland, le 22 août 851. Il négocie en vainqueur le traité d'Angers en septembre 851), et est reconnu roi de toute la Bretagne.

Jusqu'au IX^e siècle, l'hostilité est continuelle entre les Bretons et les Francs qui rêvent d'asservir la Bretagne pour lui imposer un tribut. Les Francs, malgré leurs forces supérieures, ne parviendront pas à les soumettre. À partir de ce moment, la Domnonée disparaît complètement, à tel point qu'on en oublia jusqu'au nom.

Les compagnons de Nominoë, pour éviter le retour de l'occupation franque et aussi pour se défendre contre les incursions des Normands qui commençaient à venir piller les côtes bretonnes, construisent des demeures fortifiées qui vont devenir, en se transformant, les châteaux de la féodalité.

La Domnonée se trouve divisée en un certain nombre de petits comtés, vassaux des rois ou des ducs de Bretagne :

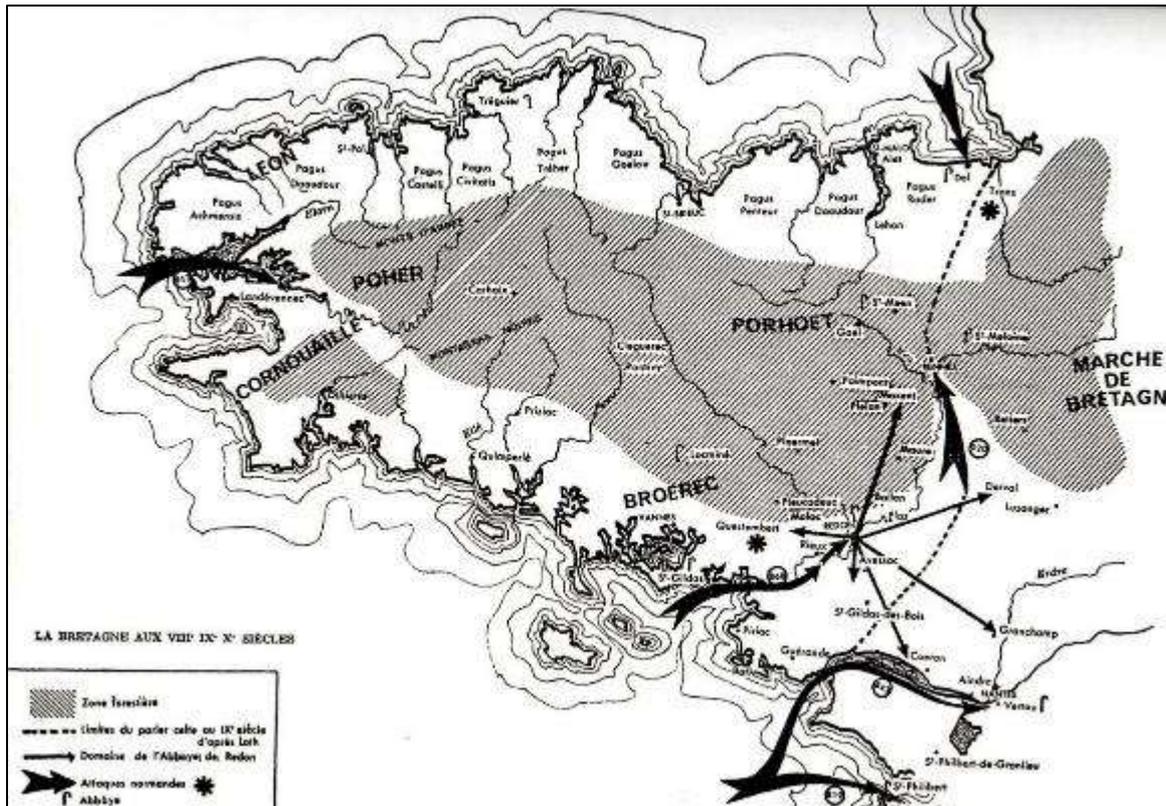
- Le Penteur ou Penthievre ;
- Le Goëlo (le comté de Guingamp étant un démembrement du Goëlo) ;
- Le Poudouvre (compris entre l'Arguenon et la Rance, dépendant du Pontrecoët) ;
- Le Turnegouët (à l'est de St Brieuc, Langueux, entre l'Urne et le Gouët), qui constitue une seigneurie appartenant au chapitre de Saint-Brieuc.

La Bretagne aux VIII^e, IX^e et X^e siècles

Les ducs de Bretagne successifs commirent la même faute que les rois de France pour doter leurs puînés (*enfants cadets*), ils démembèrent leur fief en apanages (*apanage : concession de fief, pris sur un domaine seigneurial, faite par un seigneur ou un souverain régnant, destiné aux fils et filles puînés exclus de la succession.*). Afin de prévenir des incursions bretonnes, le royaume franc voisin met en place une marche de Bretagne incorporant le comté de Rennes et celui de Nantes (*la marche est la région frontalière et la personne qui en est responsable étant nommée marquis*).

La maison de Rennes conquiert la dignité ducal à la fin du X^e siècle. Elle a possédé :

- Le comté de Rennes ;
- Le Pontrecoët ;
- Le Broerec ;
- La Domnonée jusqu'à la rivière de Morlaix.



Les comtes de Rennes deviennent ducs de Bretagne :

- **Conan Ier dit le Tort**, est comte de Rennes à partir de 970 et duc de Bretagne de 990 à 992.
- Son fils **Geoffroi I^{er} de Bretagne** de 992 à 1008 ;
- Son fils **Alain III de Bretagne** de 1008 à 1040 ;
- Son fils **Conan II** de 1040 à 1066...
- Le comté de Rennes fut ensuite intégré au duché de Bretagne sous Pierre Mauclerc époux d'Alix de Thouars (duchesse de Bretagne) devient duc consort de 1213 à 1221.

Le Penthièvre

En 1034, le duc Alain III donne à son frère Eudes (ou Eudon), le Penthièvre en apanage. Eudes de Penthièvre est marié à Agnès de Cornouailles et ils ont quatre enfants.

Eudes, en 1078, divise son comté pour ses fils :

- Le Penthièvre est attribué à Geoffroy ;
- Le Goëlo à Etienne qui devient comte de Tréguier. Il épouse Havoise de Guingamp héritière du fief du même nom. Il deviendra comte du Trégor et de Guingamp, seigneur du Goëlo, puis à partir de 1093 jusqu'à sa mort en 1136 comte de Penthièvre ;
- Alain le Roux, fils cadet d'Eudes de Penthièvre : Guillaume le Conquérant lui accorde « l'honneur de Richmond » (dans Yorkshire du Nord), en récompense de sa participation à la conquête de l'Angleterre (1066).

L'apanage des Penthièvre est formé de deux parties :

À l'est : quatre châtelainies (*Châtelainie* : territoire formé autour de châteaux à motte élevés par l'aristocratie rurale), où l'on parle le français. Cette partie de l'apanage a pour capitale Lamballe.

- Lamballe ;
- Jugon ;
- Cesson ;
- Moncontour.

À l'ouest : il est formé de trois châtelainies où l'on parle breton, avec pour capitale Guingamp.

- Lannion ;
- Minibriac ;
- Guingamp qui ne tardera pas à rentrer dans la maison de Penthièvre par le mariage d'Etienne de Penthièvre et de Havoise de Guingamp.

Le Goëlo



Le Goëlo est un pays ancien nommé *pagus Velaviensis* en latin. C'est surtout la grande immigration bretonne qui, fin Ve, début VIe siècle façonnera cette parcelle de terre armoricaine et constituera plus tard un fief très important, appartenant aux comtes de Goëlo, descendants du premier chef militaire breton qui s'est fixé dans cette contrée : Audren, donné comme le fondateur de la ville principale Châtelaudren. Cette origine apparaît néanmoins mythique. Elle prend sa source chez Geoffroy de Monmouth. Dans le chapitre 92 de son Histoire des rois de Bretagne consacré à

Audren, ce roi aurait vécu au milieu du IV^e siècle. En réalité la ville doit son origine et son nom à Audren, fils de Salomon IV, roi de Bretagne, et au château qu'il y fit construire, assure-t-on, en 444 sur les bords du Leff.

Mais il est plus probable que le château ait été construit sur un promontoire rocheux, au courant du XI^e siècle et qu'un habitat ait commencé de se regrouper au pied du château. En 1148, sur la terre qui leur est donnée, les moines de Saint Magloire de Léhon (à côté de Dinan) s'établissent près du château, et fondent une église et un bourg (mentionnés en 1181).

La châtellenie de Châtelaudren appartenant aux Penthièvre depuis le XI^e siècle fait temporairement partie du domaine ducal au XIV^e siècle. En effet, Charles de Blois, prétendant au trône ducal, ayant épousé Jeanne de Penthièvre en 1337, devient seigneur de Châtelaudren par les droits de sa femme.

Châtelaudren est désigné en 1371 comme chef-lieu de Châtellenie et devient alors chef-lieu du Penthièvre et d'Avaugour.

Personnages ayant marqués le Goëlo :

- Alain I : fondateur de l'abbaye de Beauport en 1202 ;
 - Henri I est le premier de la lignée des Avaugour, mort en 1281. C'est sous son règne que le Goëlo forme une entité historique (celui encore aujourd'hui) qui comprend : les cantons de Paimpol, Lanvollon, Plouha, Pontrieux, Plouagat, Châtelaudren, Étables sur Mer et les communes de Binic, Pordic, Plérin et Trémuson ;
 - Henri II d'Avaugour. Spolié par le duc Pierre Mauclerc de son héritage, il choisit par dérision le titre de l'un de ces petits fiefs, Avaugour. Il meurt en 1301 ;
 - Henri III d'Avaugour dernier comte du Goëlo de la branche aînée des Avaugour. Son unique héritière Jeanne d'Avaugour (héritière de la seigneurie d'Avaugour en Goëlo) se marie avec Gui de Bretagne (ou Guy de Penthièvre ou Guy VII de Limoges), frère du duc Jean III et seigneur de Penthièvre ;
- Jeanne d'Avaugour est morte le 28 juillet 1327 et inhumée comme les autres membres de sa famille dans la nécropole du couvent des Cordeliers de Guingamp en laissant une fille unique et héritière : Jeanne de Penthièvre qui épouse Charles de Blois.

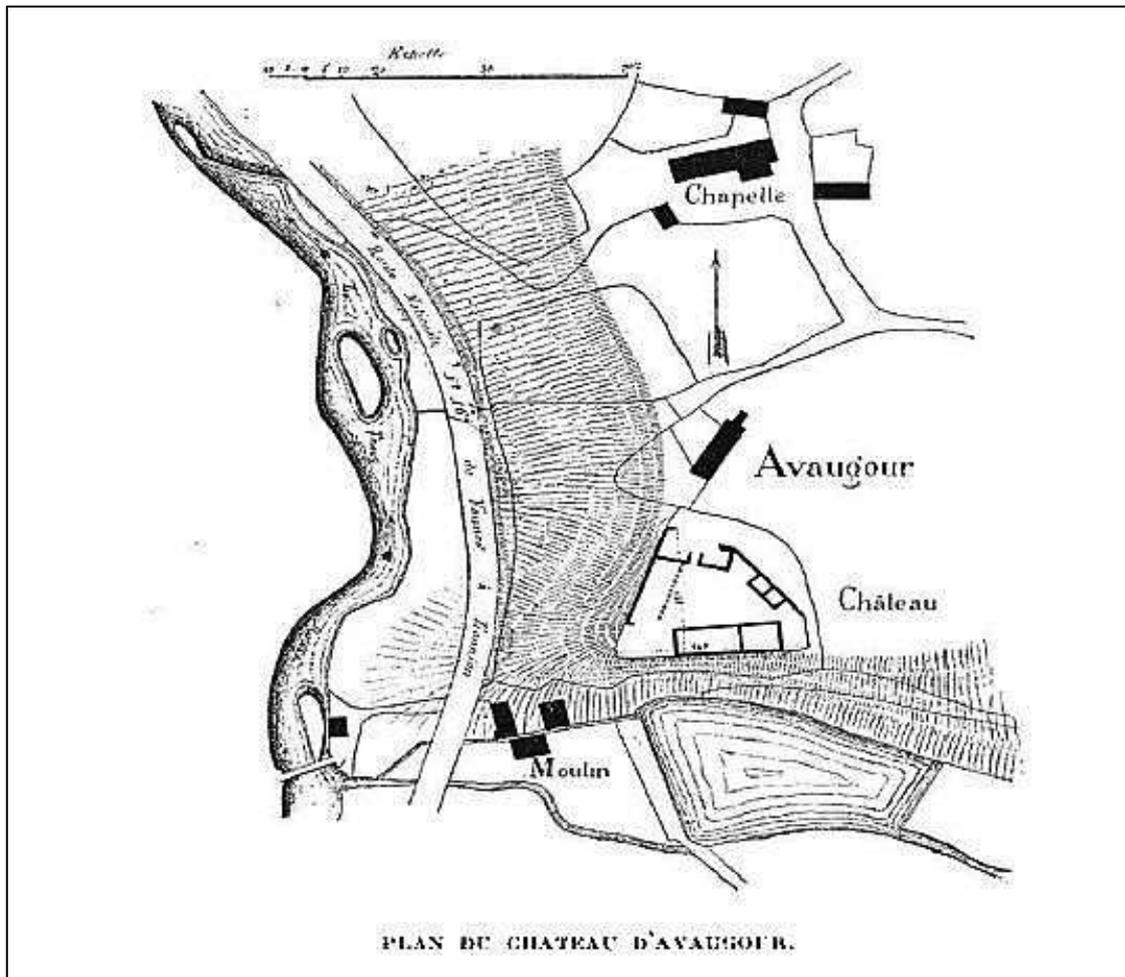
Ainsi le Goëlo tombe dans la prestigieuse Maison de Penthièvre.

La baronnie d'Avaugour

La baronnie d'Avaugour (*Baronnie : domaine seigneurial, composé de plusieurs châtellenies tenant leur fief d'un roi ou du duc*) la famille d'Avaugour ou maison d'Avaugour est une branche issue des comtes de Penthièvre et est l'une des plus anciennes baronnies de Bretagne du XIII^e au XVIII^e siècle, siégeant un temps aux États de Bretagne.

La première famille d'Avaugour, issue des comtes de Tréguier, porte le nom d'Avaugour dès 1222 au profit d'Henri d'Avaugour, arrière-petit-fils d'Eudon de Penthièvre. Son chef-lieu est alors l'emplacement du château d'Avaugour (en Saint-Péver).

La seigneurie d'Avaugour s'étend à Saint-Péver et Saint-Fiacre. Le château d'Avaugour se dressait sur un éperon dominant le cours du Trieux à l'extrémité occidentale de Plésidy, dans l'actuelle commune de Saint-Péver (Côtes-d'Armor).



La chapelle Notre Dame d'Avaugour témoin unique de la puissante seigneurie d'Avaugour

La première famille d'Avaugour

- Henri Ier d'Avaugour (mort début 1183), comte de Tréguier et de Goëlo de 1137 à 1183, fils d'Étienne de Bretagne, comte de Penthièvre ;

- Son fils, Alain Ier comte de Penthièvre (né vers 1151-1154, mort le 29 décembre 1212), seigneur de Goëlo. Marié avec Pétronille de Beaumont au Maine. Fondateur de l'abbaye de Beauport ;
- Son fils, Henri II d'Avaugour (1205- 1281), fut un grand seigneur breton, comte de Goëlo, comte de Penthièvre, seigneur d'Avaugour et de Dinan. Il fut brièvement désigné comme futur duc de Bretagne (1209-1213). Dépouillé du comté de Penthièvre par Pierre Mauclerc en 1222, ne conservant que le Goëlo et les forteresses de Lanvollon, Châtelaudren et Avaugour, il prit le nom d'Avaugour. Il mourut en 1281. Fiancé très jeune à Alix de Bretagne, il épousa ensuite Marguerite de Mayenne (1205-1238) ;
- Son fils, Alain II d'Avaugour (1230-après 1267), seigneur de Dinan en raison de son mariage en 1246 avec Clémence de Beaufort ;
- Son fils, Henri III d'Avaugour (1260-1301), marié avec Marie de Brienne ;
- Son fils, Henri IV d'Avaugour (1280- 1334), marié en 1305 avec Jeanne d'Harcourt ;
- Sa fille, Jeanne d'Avaugour, (vers 1300- 1327), mariée avec Guy de Penthièvre (frère puîné du duc Jean III de Bretagne ; Arthur II (fils du duc Jean II) épouse Marie vicomtesse de Limoges), ce qui permet la reconstitution de l'apanage de Penthièvre dont ses ancêtres avaient été spoliés. Sa fille Jeanne de Penthièvre (1324-1384) épouse Charles de Blois le 4 juin 1337.

La première maison d'Avaugour déclinante, faute d'héritier mâle, disparaît donc dans la première moitié du XIVe siècle, fondue dans la famille des comtes de Penthièvre, dont elle était issue à l'origine.

La baronnie d'Avaugour est confisquée aux Penthièvre à la suite du rapt (de l'attentat) dont ils se sont rendus coupables à l'encontre du duc Jean V de Bretagne, arrêté en 1420 à Champtoceaux (Maine et Loire) sur ordre de Marguerite de Clisson, comtesse douairière de Penthièvre qui aspirait au titre de duchesse de Bretagne, et libéré seulement après que le siège ait été mis sur le château de Champtoceaux (1420), où le duc était gardé prisonnier.

Les Penthièvre sont convoqués devant le Parlement et les États de Bretagne à Vannes en septembre 1420. Ils font défaut, et la sentence définitive du 16 février 1425 les condamne à la confiscation de tous leurs biens qui sont réunis au domaine ducal. Alors que la baronnie était à son apogée, en 1420, le duc Jean V entreprend de la démembrer et fait démolir le château.

La seconde maison d'Avaugour

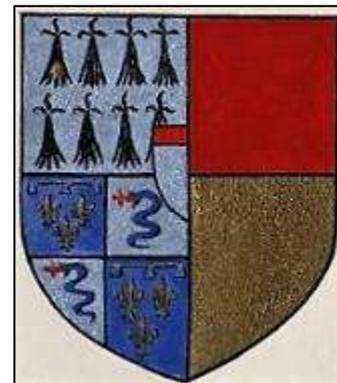
Blason de François I^{er} (de Bretagne) d'Avaugour (1462-1510).

Écu parti :

- Au I, les armes d'Avaugour écartelé d'hermine plain (Bretagne) et contre écartelé d'azur à trois fleurs d'or au lambel d'argent (Orléans) et d'argent à la guivre ondoyante en pal engoulant un enfant de gueules (Milan) sur le tout d'argent au chef de gueules (Avaugour).
- Au II, les armes d'Astarac qui sont : écartelé d'or et de gueules.

(Illustration : Chantilly, Musée Condé 522 (1878) daté 1540).

En 1480, une décision du duc de Bretagne François II (neveu du duc



Jean V et père de la duchesse Anne) est à l'origine de la deuxième maison d'Avaugour, le duc créant en faveur de son fils naturel François la première baronnie de Bretagne qui portera le nom d'Avaugour et qui comprend les châtelainies de Paimpol, Lanvollon et Châtelaudren ;

En 1481, une seconde donation y ajoute les seigneuries et châtelainies de La Roche-Derrien, Châteaulin-sur-Trieux et Pontrieux.

Le duc François II avait eu ce fils avec la vicomtesse de la Guerche Antoinette de Maignelais. Il renonce devant les États de Bretagne à ses droits personnels au profit d'Anne de Bretagne, sa demi-sœur, lors de la crise de succession de 1488-1491 mais ceux-ci continuant selon le droit breton en poursuite de sa postérité.

François Ier d'Avaugour (1462-1510), comte de Vertus, de Goëlo et baron d'Avaugour, seigneur de Clisson, fils illégitime du duc François II, marié en 1492 à Madeleine de Brosse (morte en 1512), fille de Jean III, comte de Penthievre (et descendante de Jeanne de Bretagne-Penthievre d'Avaugour ci-dessus, épouse de Charles de Châtillon-Blois).

François II d'Avaugour (1493-1517).

Guingamp

Guingamp : son nom n'est entré que tardivement dans l'histoire. Il faut remonter au XIe siècle, pas avant. La paroisse primitive, celle des migrants Bretons venus d'Outre-Manche, c'est Ploumagoar.

Mais avec les attaques incessantes des Vikings, la nécessité de se protéger conduit les Bretons à bâtir une motte castrale. Le site choisi : un gué sur la rivière du Trieux, au pied d'une éminence rocheuse culminant à 86 mètres. Les seigneurs d'Avaugour dont le nom est resté autour de Saint-Péver sont-ils à l'origine de la cité ? En tout cas, la mise en place de cette enceinte peut être liée à la fondation de Guingamp vers 1034, dans le cadre de la création de l'apanage de Penthievre. La première mention de la ville de Guingamp date de 1120 où elle apparaît dans une bulle papale. Cette enceinte de terre est mentionnée dans un texte de 1123 sous la dénomination de « motte du Comte » de Guingamp, siège de la châtelainie.

Les châtelainies de Guingamp, Lannion et Minibriac sont confisquées en 1166 à Henri de Penthievre, héritier d'Etienne, par le duc Conan IV, soutenu par Henri II de Plantagenet (*roi d'Angleterre 1154-1189*). Conan IV abdique la même année en faveur d'Henri Plantagenet, et ne garde que les comtés de Guingamp et celui de Richmond (*Angleterre*). Le second château de Guingamp verra le jour dans la première moitié du XIIe siècle. Il est du type « shellkeep » (*donjon coquille*) de facture anglo-normande et l'on peut lier sa construction à la mise sous tutelle du duché par les Plantagenets ou alors aux possessions importantes que les seigneurs de Guingamp possédaient outre-manche (l'honneur de Richmond dans le comté de Richmond).

Henri II de Penthievre parvient alors à reprendre Guingamp, avant de se voir spolié par le nouveau duc de Bretagne Geoffroy II de Plantagenet (1181-1186). À sa mort en 1186, Alain de Penthievre, fils d'Henri, reconstitue l'ancien apanage.

La constitution du second apanage de Penthievre par le duc Jean III pour son frère Guy de Bretagne en 1317 va replonger Guingamp au centre de l'histoire de Bretagne. À la mort de Jean III cet apanage,

constitué des châtelainies de Lamballe, Moncontour, Guingamp, Lannion et Minibriac, va être au centre de la guerre de succession de Bretagne (1341-1364) qui voit s'affronter Charles de Blois, mari de Jeanne de Penthièvre, nièce de Jean III et héritière de l'apanage, et Jean de Montfort, demi-frère du duc défunt. Guingamp, place importante du Penthièvre, est le lieu de résidence privilégié de Charles de Blois qui lui accorde des privilèges. En 1352, la ville envoie une députation importante aux États réunis par Chartes de Blois à Dinan. En 1380, Guingamp devient alors la première organisation municipale bretonne avant Rennes et Nantes.

La ville est prise par les Anglais, qui soutiennent Montfort, en août 1356. Elle est reprise dès septembre par les partisans de Blois. Charles réside encore à Guingamp avant la bataille d'Auray où il trouve la mort en 1364. Sa dépouille est ramenée à Guingamp, où elle est enterrée dans la chapelle des Cordeliers (*appelée « terre saint » à l'emplacement de la sous-préfecture actuelle*). C'est encore à Guingamp que se retire sa veuve la même année. On ne connaît que bien peu de choses du château de Guingamp durant toute cette période. Il semble conserver son appellation de « *chastel de la mote de Guingamp* » jusqu'à la fin du XIV^e siècle. On reparle du château qu'après le rapt de Jean V par Marguerite de Clisson (*comtesse de Penthièvre*) à Champtoceaux en 1420, dernier avatar du conflit de la guerre de succession. Après la libération de Jean V, le Penthièvre est confisqué. Guingamp rejoint le domaine ducal ; son château est rasé.

Un nouvel apanage est constitué en 1421 au profit de Pierre, second fils du duc de Bretagne Jean V qui devient comte de Guingamp. Il est autorisé à reconstruire son château au début de 1443. Il ne deviendra duc de Bretagne en 1450, sous le nom de Pierre II. Il épouse Françoise d'Amboise avec qui il ira s'installer au château des ducs de Bretagne à Nantes. D'ailleurs après les fouilles du château de Guingamp en 2006, les archéologues ont découvert que les logis seigneuriaux n'avaient pas encore été édifiés en 1450.

Après de nombreuses vicissitudes, le château de Guingamp sera rasé en 1626, à la demande de Richelieu, au niveau où on le voit aujourd'hui,

Conclusion

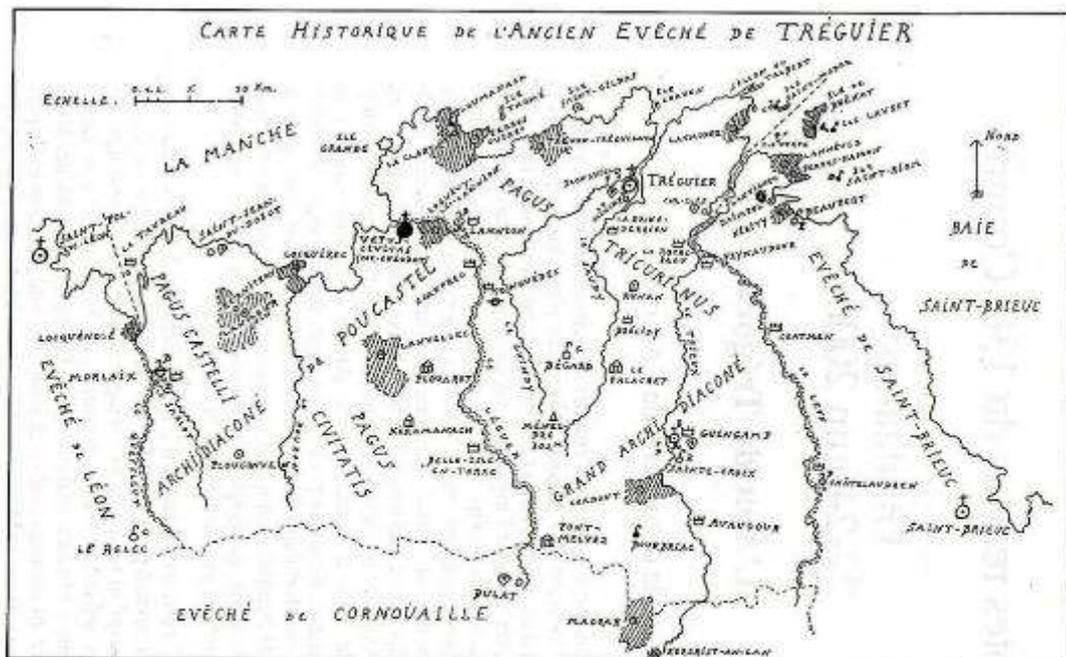
La ville de Guingamp — implantée autour d'un château originel, dans la seconde moitié du XI^e siècle au plus tard — disposait de réels atouts. Capitale du plus puissant apanage du duché et ville castrale idéalement positionnée, elle commandait le passage nord de la Basse-Bretagne, celui du Penthièvre. Rien ne semblait s'opposer à son développement. Ville prospère durant le Moyen Âge, elle a su utiliser au mieux les ressources de son énergie naturelle, la rivière du Trieux en particulier, pour développer trois industries primordiales de cette période : les farines, le drap et le cuir. Sa bourgeoisie d'affaires et ses commerçants n'avaient alors rien à envier à celle des autres villes de Bretagne. Ses foires avaient atteint une réputation régionale. L'acquisition de droits municipaux précoces (1380) avait donné à ses édiles une capacité d'initiative qui préluait favorablement à un développement attendu, au même rythme que celui de cités équivalentes. La ville avait, semble-t-il, réussi à surmonter la crise du drap dans la seconde partie du XV^e siècle et à opérer sa reconversion économique grâce en particulier au développement de l'industrie toilière. Le développement de Guingamp se révèle aussi trop tributaire du destin des

Penthièvre. La fidélité, parfois irrationnelle de la ville à cette famille et seigneurie fut assurément un obstacle à son développement.

Jean-Paul ROLLAND, février 2021

Bibliographie

- Mes remerciements à Jean Paul Le Buhan et Yannick Botrel pour leur lecture avisée et conseils pertinents du sujet ;
- Les riches heures de Guingamp, des origines à nos jours. Hervé le Goff Edition de la Ploméé ;
- Histoire de Guingamp. L'abbé Dobet ;
- Histoire de notre Bretagne Jeanne Coroller-Danio ; Jeanne Malivel Edition Elor ;
- Atlas historique de Bretagne Skol Vreiz ;
- Goëlo Terre d'histoire SEHAG ;
- Histoire de la Bretagne Jean Delumeau Edition Privat ;
- Nouvelle histoire de la Bretagne Georges Minois. Fayard.



LÉGENDE.

—	LIMITE DE DIOCÈSE.	○	CHAPELLE OU ORATOIRE.
—	LIMITE D'ARCHIDIACONÉ	☩	OSUWAIRE OU RELIQUAIRE D'ATTACHE.
■	MONTÉE.	†	CROIX À TRÉCHER EXTÉRIEURE, CALVAIRE.
■	ÉTABLISSEMENT GALLO-ROMAIN.	⊞	CHÂTEAU-FORT.
⊞	ÉGLISE CATHÉDRALE.	⊞	MANOIR AYAL.
⊞	ABBAYE.	▲	MONTAGNE.
⊞	ÉGLISE PAROISSIALE OU TRÉVIALE.		

(D'après BARBIER, « TRÉGUIER HISTORIQUE », SPERMIC, 1960)

